



Les Matinées Sociales

L'actualité sociale et juridique de la paie
et de l'administration du personnel

Objectifs de la formation

- ▶ Comprendre les nouveaux textes relatifs à la paie, l'administration du personnel et au droit du travail, leurs modalités et dates d'application
- ▶ Anticiper sur les évolutions en analysant les projets de textes
- ▶ Mesurer l'impact des arrêts de jurisprudence sur les décisions de gestion
- ▶ Echanger expériences et réflexions avec d'autres professionnels

Public

DRH, RRH,

Responsables
Administration du
Personnel,

Responsables
Paie,

Collaborateurs du
service du
personnel,

Responsables
SIRH,

Cadres et
dirigeants des PME
PMI.

Niveau et pré-requis

Approfondissement.
Collaborateurs
ayant une bonne
pratique de leur
fonction.

Durée

5 jours
(35 heures)
en 10 sessions
d'une demi-journée

* Ce programme
pourra être modifié
en fonction de
l'actualité

Programme de la session de formation de février 2019*

Le thème du mois : Les exonérations de charges

La réduction générale de cotisations
Structures privées d'aide à domicile
Cotisations sur salaires des apprentis
Les heures supplémentaires
et complémentaires
Les nouvelles exonérations liées au RUAA
Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat

L'actualité paie

Cotisations salariales d'assurance chômage
La DSN
Gestion des changements de SIRET
Le système de mandat unique

Le fil rouge PAS

Annulation de la déclaration d'un paiement
Gestion des indus et régularisations
Cas général, contrats courts

Le zoom paie

La DOETH

Questions/Réponses

Formation et apprentissage
La contribution unique CUFGA
La contribution supplémentaire apprentissage
Le crédit d'impôt "alternants"
Bordereau Individuel d'Accès à la Formation

L'actualité sociale

Les contrats responsables « 100% santé »
CNIL : Bilan de six mois d'application du RGPD
Territoires "zéro chômage de longue durée"
De nouveaux rescrits en matière sociale
Santé et sécurité au travail
Documents administratifs opposables
Huit agents CMR supplémentaires
Recommandations formulées par la RSE

Le fil rouge Loi avenir professionnel

Lutte contre harcèlement sexuel au travail
Volet Formation
Publication des décrets
Les textes relatifs à France compétences
La constitution des futurs Opco

Les projets de textes

La négociation assurance chômage
La négociation sur l'encadrement

Le point sur la jurisprudence

Géolocalisation et contrôle du temps de travail
Indemnités de rupture et budget du CE
Infraction routière et désignation du salarié
Contentieux électoral et résolution amiable
Comité d'établissement et recours à expertise

Agenda

Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises.

Intervenant : formateur spécialiste en paie et GRH.

Formation inter entreprises : effectif de 10 à 15 personnes.

Invitation des participants à se munir d'une calculatrice de poche.

Moyens de suivi et d'appréciation des résultats

Succession d'exercices pratiques corrigés.
Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue de la formation.

Évaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation de la formation.